

MINIVERT 1987

Après 7 années de service héroïque, **Daniel PAPON va quitter le Minivert en fin d'année 87**. Tout un symbole ce passage de relais en 1987, puisque c'est aussi l'année de la révélation au plus haut niveau d'un champion des premiers Minivert, Jean-Michel BAYLE est 3è du Mondial 125 !

Coté Minivert, la saison commence avec de gros changements coté réglementation. Le ministère a sorti une loi précisant qu'**il faut avoir 9 ans minimum pour s'aligner en compétition** ... donc adieu les centrifuges !

On va retrouver 4 catégories : 60 Benjamins, 80 Minimes, 80 Cadets et la nouveauté, le 125 Cadet. Cette dernière est destinée à favoriser le passage minivert-junior. Elle est ouverte aux pilotes de 14 ans alors que le CF-125-Junior de l'époque n'est ouvert qu'aux pilotes de 16 ans.

Au programme **1987, 8 épreuves** : Lamastre, Coulimer, La Celle-en-Morvan, Langeac, Plainville, Tronchoy, Toucy et Vaux-sous-Aubigny.

En 80 Minimes, on notera la démonstration de **Frédéric VIALLE** pour sa seule participation à La Celle-en-Morvan (1-1-0).

Trop souvent en concurrence de date avec le CF Cadet, le mV-80-Cadets souffre de la comparaison et les meilleurs pilotes se dirigent vers le CF. Compte tenu de l'annonce tardive de la catégorie, le mV-125-Cadet est victime d'un manque de participants.

Daniel PAPON peut quitter le Minivert la tête haute, puisque cette année, "ses" anciens ont brillé :

- Jean-Michel BAYLE est 3è du Mondial 125 avec 2 victoires de GP,
- Frédéric BOLLEY est Champion de France Cadet,
- Yves DEMARIA est Champion de France Junior,
- ... et son fils est Champion Minivert 125 Cadet.

BILAN MINIVERT 1987

60 Benjamins

Clt	Pilote	Moto	Pts
1	GERVILLIERS Nicolas	Kaw	186
2	TRELUYER Benoit	Kaw	174
3	DA SILVA Stéphane	Kaw	169
4	TAESCH Jérôme	Kaw	144
5	VOS M.	Kaw	138
6	BÉGUÉ Tony	Kaw	122
7	DUGUÉ Teddy	Hon	116
8	BOULAN J.	Kaw	113
9	FORTIN Nicolas	Kaw	75
10	VUILLEMIN David	Kaw	68

80 Minimes

Clt	Pilote	Moto	Pts
1	GOUDARD Johnny	Suz	200
2	PICHON Mickaël	Hon	173
3	PORTE Cyril	Hon	160
4	CORDONNIER Stéphane	Yam	128
5	ALAMO Mickaël	Hon	122
6	MORCILLO Xavier	Suz	121
7	LEROUX Stéphane	Hon	114
8	MILANI Jérôme	Yam	113
9	VÉZIE S.	Kaw	93
10	CARON T.	Hon	86

80 Cadets

Clt	Pilote	Moto	Pts
1	LAGACHE Mickaël	Yam	175
2	VIANCIN Jean-Charles.	Hon	126
3	GUÉNÉ Fabien	Hon	116
4	PAGE Sylvain	Yam	107
5	COSTES William	Kaw	179
6	GUICHARD J.	Kaw	79
7	DELANNOY Stéphane	Hon	67
8	MOREL Pierre-Alexandre	Suz	57
9	VASCHETTO J-Christophe	Kaw	57
10	OLMI Franck	Kaw	55

125 Cadets

Clt	Pilote	Moto	Pts
1	PAPON Raphaël	Kaw	168
2	DUCARDONNET Gérald	Ktm	140
3	PIERRE Steve	Hon	97
4	TESSIER G.	Kaw	68
5	PRIÈRE Th.	Hon	61
6	CHOPINEAUX Frédéric	?	30
7	ALLEGAERT F.	?	24
8	CERISIER F.	?	17
9	BERNIZET Ch.	?	11
10	...		

Fiche-Ch.France créée par Alain

MeMOTOcross.fr

Daniel PAPON

L'homme par qui le Minivert est arrivé

Daniel PAPON est indissociable du **Minivert** ...

Nous publions ici, dans leur intégralité, les deux textes parus dans le MotoVerte hors-série 1995 qui permettent de connaître le personnage et son œuvre.

Nous remercions **Pascal Haudiquert**, auteur de ces textes, qui nous a accordé son aimable autorisation.

DANIEL PAPON LE HÉROS

Si Daniel PAPON s'est intéressé de si près au Minivert, c'est bien sûr parce que ses fils y roulaient. David, l'aîné, a eu sa première Italjet achetée en Belgique, à l'époque où les PAPON étaient installés dans les Ardennes.

Daniel a su mener le Minivert avec beaucoup de droiture, de talent et de tact. Il en fallait pour que le Minivert conserve toujours son esprit initial, alors que les parents faisaient souvent monter la pression.

Longtemps dans l'illégalité la plus totale, Daniel PAPON prenait de gros risques car le moindre accident grave aurait pu l'emmener à rendre des comptes devant la justice. Ces risques, Daniel les a toujours assumés lui-même, endossant toutes les responsabilités : "Tous les parents savaient que j'étais hors-la-loi, et certains m'ont directement menacé de porter plainte contre moi si leurs gamins n'étaient pas devant ! Je n'ai pas cédé. En fait, ce qui me plaisait, c'était de prendre des risques et les emmerdements me stimulaient. C'est pour ça que me suis retiré fin 87, je n'y trouvais plus mon compte. Nous avions lancé la mécanique, la fédération avait repris le flambeau et l'équipe de départ commençait à se désintégrer. Je n'avais pas envie d'en créer une nouvelle, et je savais que l'avenir était assuré."

Aujourd'hui, il est parfois difficile de réaliser combien les risques étaient grands. Daniel a encore dans ses archives quelques lettres de préfets lui écrivant, après des épreuves disputées sans les autorisations nécessaires, ou des représentants de l'Etat lui rappelant qu'il peut être passible d'une peine de 6 mois de prison ! Mais Daniel a toujours assumé, faisant faillite un peu à cause du Minivert (il partait avec son épouse tous les week-end sur les circuits et son commerce de papiers peints et moquettes n'a pas vraiment apprécié ses absences). Il a retrouvé du travail à Vaux-sous-Aubigny ... grâce au Minivert !

Discret et refusant les honneurs, Daniel a été récompensé de ses efforts par de multiples petits gestes et attentions qui touchent, comme ces parents qui l'ont soutenu quand il a connu des problèmes professionnels, ou cette invitation de JMB à son sacre en Belgique fin 89.

Daniel PAPON est peut-être bien le personnage qui a le plus compté dans l'ascension du cross français vers les sommets.



L'émouvant "Adieu-aux-armes" de Daniel PAPON au Minivert fin 87

LES RÈGLES DU JEU

Jusqu'à ce qu'il passe sous l'égide de la FFM, le Minivert a souvent été en dehors des règles et des lois. Quand Daniel PAPON a pris le Minivert en main au début des années 80, la fédération n'a cessé de lui causer des problèmes, appelant les préfetures pour lui faire interdire les courses. En réalité, PAPON et les organisateurs contactaient en général les sous-préfets pour obtenir une autorisation pour "une démonstration". Les sous-préfetures étaient moins exigeantes que les préfetures. Chaque week-end, on guettait l'arrivée des forces de l'ordre et à chaque fois les parents prenaient la route sans réellement savoir si la course aurait bien lieu !

PAPON se rappelle :

"On a du avoir la maréchaussée sur les circuits une quinzaine de fois en 4 ans. Ils venaient soit parce que la manifestation n'avait pas reçu l'autorisation du préfet, soit pour nous interdire de faire des départs à la grille !

A chaque fois, il y avait beaucoup de discussions et jamais je n'ai cédé, les invitant à faire leur travail et dresser procès-verbal si l'on ne parvenait pas à s'entendre. Plus d'une fois, ça s'est fini autour d'un verre dans une caravane !

Je me rappelle qu'à Chalindrey en 81, nous avons du faire partir les enfants un à un sur la grille et dès que les flics ont quitté le circuit, j'ai arrêté tout le monde et on a fait un départ à la grille ! Une autre fois à Quincey, j'annonce au micro que la course ne pouvait pas avoir lieu à cause des autorités. Les 150 parents sont arrivés face aux 2 gendarmes et finalement la course a eu lieu sans classement ! Il y a eu beaucoup de menaces, mais jamais de suites, si ce n'est quelques courriers me rappelant les textes de lois."

Tout cela allait devenir caduque en 85, après que PAPON eut rejoint la FFM. "Nous avons eu une réunion à l'Hôtel de la Grande Taverne, la veille du supercross de Dijon. J'y étais avec Robert FEBVRE, mon adjoint, face à Jean-Pierre MOUGIN et Robert LIQUIER envoyés par la fédération. C'est simple, la FFM voulait le Minivert, mais pas PAPON ! La discussion a été très animée et a duré 2 heures et à deux reprises, j'ai refermé le dossier parce que je n'étais pas d'accord avec eux qui voulaient avant tout que l'on ne fasse pas de l'ombre au Championnat Cadet et que l'on supprime les centrifuges qui posaient problème dans les négociations avec le ministère. Je suis resté sur mes positions et finalement nous avons trouvé un terrain d'entente.

Hervé KERVELLA m'avait toujours dit que le jour où il serait président, il voulait que le Minivert aille à la Fédération."

Un mois après ces accords, la loi autorisant les jeunes à pratiquer la compétition en circuits fermés était votée, et ce n'est que plus tard, en 89, que le permis sportif interdira aux enfants de moins de 12 ans de disputer les courses.